



La Soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour un Québec sans pauvreté

25 mars 2008

Numéro 277

Par l'équipe du Collectif



ENSEMBLE, Autrement : se mettre à l'œuvre pour bâtir un Québec sans pauvreté.

Pour la deuxième année, le Collectif tiendra une journée ENSEMBLE, Autrement! Cette année, l'évènement aura lieu le 23 mai prochain à Québec sous le thème *Se mettre à l'œuvre pour bâtir un Québec sans pauvreté*. La journée sera divisée en ateliers qui serviront à imaginer, inventer et créer des outils en lien avec la lutte à la pauvreté, notamment la campagne MISSION COLLECTIVE. Si vous avez envie de vous mettre à l'œuvre pour bâtir le Québec sans pauvreté, le Collectif vous y invite !

La programmation de la journée ainsi que la fiche d'inscription seront bientôt disponibles. Inscrivez le 23 mai à votre agenda et suivez les prochaines parutions de la *Soupe au caillou*.

Au plaisir de vous y voir en grand nombre.

Marie Michelle Loubier

Chargée de projet Ensemble, Autrement!

Déjà militante

Quel malheur d'avoir onze ans! Ève est *frue* : elle ne peut pas signer la pétition du Collectif, même si elle participe à la fête du 8-mars avec sa mère et sa sœur aînée. « Je peux prendre un carton quand même? Je vais le faire signer par mon père, d'abord! »

En voilà un qui n'a sûrement pas échappé à l'action citoyenne...

Objection, vigilance et proposition!

Temps durs et montres molles

Les temps sont durs

Bonjour tout le monde!



Depuis un mois, l'actualité est mouvementée. Il y a eu le rapport Castonguay dont une partie des recommandations a été remise en question les principes de la gratuité et de l'universalité des soins de santé. Par la suite, coup sur coup, les budgets fédéral et provincial ont été déposés; tout en étant assez ternes, ils font peu de place à la lutte à la pauvreté. Finalement, la semaine dernière, le ministre Sam Hamad détaillait le contenu du Pacte pour l'emploi qui avait déjà été annoncé lors du budget provincial.

Le rapport Castonguay

C'est le 20 février dernier que la Commission Castonguay révélait au grand public ses conclusions. Malheureusement, les recommandations du rapport qui ont le plus attiré l'attention sont celles où les soins de santé sont présentés comme des biens de consommation pour les utilisateurEs-payeurEs. Les propositions du groupe de travail sur les nouvelles formes de tarification que le gouvernement pourrait mettre en place reflètent l'idée d'un système de santé à trois vitesses basé sur le revenu : des « pauvres » pris en charge comme démunis, une classe moyenne qui se débrouille tant bien que mal et plutôt mal que bien, et des riches ayant les moyens d'accéder à de meilleurs services en se les procurant dans le privé.

De plus, le rapport est peu bavard lorsque vient le temps de reconnaître que la pauvreté est la principale cause de mauvaise santé au Québec. En effet, si le gouvernement agissait pour

réellement éliminer la pauvreté en investissant dans le revenu des personnes, le Collectif croit que la société québécoise verrait baisser les coûts du système de santé!

Présentement, le gouvernement ne semble pas vouloir aller de l'avant avec les recommandations les plus dures du rapport Castonguay, notamment en ce qui concerne l'introduction d'un système de franchise et l'ajout de mesures de tarification. Néanmoins, pour le Collectif, la vigilance doit être au rendez-vous.

Les budgets fédéral et provincial

Les budgets des ministres des Finances Jim Flaherty et Monique Jérôme-Forget ont été des exercices sans éclat.

À l'initiative du gouvernement fédéral, les deux budgets proposent une nouvelle forme d'épargne, le CÉLI (Compte d'Épargne Libre d'Impôt). Comme son nom l'indique, il s'agit d'un compte d'épargne pour les particuliers, dont les intérêts sont à l'abri de l'impôt. Les gouvernements du Québec et du Canada permettent à touTEs d'y mettre jusqu'à 5 000\$ par année. Sous le couvert d'offrir une nouvelle solution d'épargne, les gouvernements donnent en réalité à ceux qui ont les plus grands revenus un moyen supplémentaire d'échapper à l'impôt.

Connaissez-vous des personnes qui peuvent profiter du cumul de ces avantages fiscaux? Qui peuvent mettre 19 000 \$ dans un REER et maintenant 5000 \$ dans un CÉLI chaque année? Ce sont probablement les mêmes personnes qui ont profité au maximum des nombreuses baisses d'impôts de ces dernières années. Évidemment, le Collectif ne peut pas être contre l'idée d'encourager les gens à

épargner, mais il ne faut pas que l'épargne prenne la forme d'une échappatoire fiscale s'adressant aux plus fortunés.

Malheureusement, pendant ce temps, les urgences se multiplient. Des investissements importants sont nécessaires pour améliorer nos protections publiques, notamment pour les personnes à l'aide sociale, et pour s'assurer que nos services publics restent accessibles et de qualité. Les gouvernements maintiennent leurs logiques fiscales qui agrandissent les écarts et nuisent au principe d'égalité.

Sans aucun doute, la mesure la plus rafraîchissante dans le budget du Québec est l'ajout de 20 000 nouvelles places en garderie en 5 ans, tant en CPE qu'en milieu familial. Par contre, du point de vue du logement social, la ministre des Finances a dégagé de l'argent pour seulement 2 000 nouvelles unités de logements sociaux. De ce côté, un coup de main de Jim Flaherty aurait probablement pu faire la différence pour des milliers de personnes, mais le ministre des Finances du Canada est resté silencieux au sujet du logement social et sur bien d'autres demandes des milieux sociaux.

Le Pacte pour l'emploi

C'est en grande pompe que, le 18 mars dernier, le premier ministre Jean Charest, le ministre Sam Hamad et la ministre Michèle Courchesne ont présenté la teneur du Pacte pour l'emploi annoncé lors du budget du Québec. L'axe majeur du Pacte, consacré à l'emploi, est le fruit

de la collaboration entre les entreprises, les syndicats et le gouvernement.

Cependant, de nombreuses mesures ont des conséquences sur l'aide sociale. Ce qui a le plus attiré l'attention du Collectif, c'est l'affirmation du gouvernement qui croit pouvoir remettre à l'emploi, d'ici 5 ans, 50 000 personnes présentement à l'aide sociale.

Pour arriver à cette fin, le gouvernement compte particulièrement sur les personnes qu'il considère « éloignées du marché du travail », c'est-à-dire les personnes qui ont plus de 36 mois de présence à l'aide sociale dans les 42 derniers mois. Ces personnes pourraient recevoir 200 \$ de plus par mois pendant un an, en quittant l'aide sociale pour un travail à temps plein. Malheureusement, ces 200 \$ ne viendront pas régler le problème, car c'est avant de pouvoir penser à un retour sur le marché du travail que les personnes ont besoin de couvrir leurs besoins essentiels, ce que les prestations de base ne permettent pas présentement.

C'est pour ça qu'il faut voir d'un bon oeil l'augmentation de l'allocation pour la participation à une mesure, de 130\$ à 200\$ par mois, en plus d'ajouter 12 000 places aux différents programmes. Ça, ça va dans le sens des demandes que le Collectif porte depuis des années.

Malheureusement, les personnes qui vivent présentement la pauvreté au Québec et qui ne peuvent avoir accès à des mesures sont exclues du présent Pacte. En effet, elles ne disposent pas du revenu et des services qui

leur procureraient les conditions préalables à un retour au travail ou à une insertion sociale : une alimentation saine, des vêtements convenables, des billets d'autobus...

Travailler pour une plus grande intégration volontaire des personnes sur le marché du travail est un aspect important de la lutte à la pauvreté. Mais cela ne suffit pas dans un plan efficace pour l'élimination de la pauvreté au Québec, comme cela devrait être le souci de Sam Hamad qui, en plus d'être le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, est aussi le ministre responsable de la lutte à la pauvreté.

Les montres sont molles

Avec le rapport Castonguay, les deux budgets et le Pacte pour l'emploi, c'est comme si les gouvernements québécois et canadien avaient manqué des occasions pour nous faire avancer vers un Québec sans pauvreté. Faut-il encore rappeler que la loi 112 a fixé la cible de 2013 : faire du Québec un des États industrialisés où il y a moins de pauvreté. Le temps court et les actions sont minces. Bref, les montres du gouvernement sont molles.

C'est à NOUS (tous ceux et celles qui croient à un Québec sans pauvreté) de faire la différence en nous mobilisant autour d'une proposition pour réveiller le gouvernement et le remettre dans le temps de l'action! Dans ce contexte, la campagne *MISSION COLLECTIVE: bâtir un Québec sans pauvreté* du Collectif est plus que pertinente. 🌱

DES NOUVELLES DE LA CAMPAGNE...

MISSION COLLECTIVE : BÂTIR UN QUÉBEC SANS PAUVRETÉ

Retour des pétitions au Collectif

La campagne MISSION COLLECTIVE suit son cours; beaucoup de cartons de la pétition circulent présentement au Québec. Cependant les échos qu'a reçus l'équipe de travail du Collectif, c'est que plusieurs groupes et personnes accumulent les pétitions signées sur le coin de leur bureau. Nous aimerions bien les recevoir pour commencer un décompte du nombre des pétitions signées à la grandeur du Québec. C'est pourquoi nous vous demandons gentiment, mais fortement(!) de nous renvoyer les pétitions signées le plus vite possible au Collectif.

À l'attention de nos amiEs anglophones !

Des versions anglaises du carton de la pétition et de *La campagne en bref* sont maintenant disponibles. Ces documents peuvent être commandés au Collectif. Ils sont aussi disponibles sur le site Internet.



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec, Qc, G1K 9E9

Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740 / Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca